

RAPPORT ALR2 DU MERCREDI 10/04/2024

ARRIVEE :	14-5-8-16-13	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE +	5 150 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	1 293 000	1
DESORDRE TIERCE	161 500	8
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	483 000	3
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	1 093 000	1
BONUS 4	56 500	22
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE		6 370 000
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	150 000	3
COUPLE PLACE A	25 000	6
COUPLE PLACE B	21 000	7
COUPLE PLACE C	8 000	18
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	0	0
MULTI 5	0	0
MULTI 6	80 000	15
MULTI 7	34 000	29
P SIMPLE GAGNANT	3 500	7
P SIMPLE PLACE A	6 500	1
P SIMPLE PLACE B	2 000	3
P SIMPLE PLACE C	3 000	2
MASSE PARTAGEE		3 120 000

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.

(Article 104 de la loi n° 2004-025 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
9 490 000

,